

VENERIE

LA CHASSE AUX CHIENS COURANTS





La Brindille, et la meute

(Photo André Gautier)

LE VAUTRAIT DU PERCHE

UNE CHASSE A LA GENEVRAIE

par Simone LARIVIERE

On ne peut demeurer insensible au charme, à l'attrait de la région du Perche; région privilégiée, où le nombre, la diversité des forêts, ont permis à la Vénérie d'y tenir une place importante.

Depuis fort longtemps, de nombreux Equipages y découpèrent leur meute. Combien d'hallalis furent sonnés sous les frondaisons d'automne, ou dans la brume hivernale, dans ces bois où jadis chevauchèrent de grands coureurs de sangliers, et où demeurèrent particulièrement présents, le souvenir du Comte de Tertu, celui du Comte Alphonse de Falandre et où, dans un passé plus récent on peut évoquer la personnalité marquante de Monsieur Judicaël Levesque, également veneur de qualité.

C'est dans ces forêts domaniales du Perche, de la Trappe, de Bellême et principalement dans les bois particuliers, sur les gracieuses invitations des

propriétaires amis, que le « Vautrait du Perche » courre le sanglier actuellement. Il fait aussi des déplacements en forêt de Vibraye, de Bonnéttable, de Gouffern, de Breteuil.

Il fut fondé en 1949 après quatre saisons de chasse en association entre Messieurs Judicaël Levesque et Jean Renouard-Larivière qui en devinrent ensemble Maîtres d'Equipage.

Ce Vautrait fut composé d'une trentaine de chiens Anglo-Français. La tenue bleue parements chamois, galon de vénerie au gilet, bouton : sanglier sautant dans un ceinturon avec la devise « Ecoute à la tête ». La fanfare, « Les échos du Perche ».

A partir du 30 avril 1958, Monsieur Judicaël Levesque s'étant retiré pour raison de santé, Jean Renouard-Larivière prit seul la direction du Vautrait; le chenil se trouvait alors au château de



Type de chiens du Vautrait

(Photo André Gautier)

Miserai en raison de sa situation au centre des massifs boisés du Perche, de Charencey et de Longny. A cette époque, chevaux et chiens étaient conduits à pied au rendez-vous.

En 1962, « La Brindille » fut engagé comme piqueux et le chenil installé à la Flûtière où il se trouve toujours, avec soixante-quinze chiens Anglo-Français.

Les chasses ont lieu chaque samedi et environ deux mercredis par mois. Il y est découpé quarante-cinq chiens; la remonte se fait par l'élevage au chenil.

Au cours de la dernière saison, il fut pris vingt-deux sangliers sur des terrains souvent lourds et difficiles, avec parfois de grands parcours coupés de longs débuchés.

La dernière chasse eut lieu le mercredi 14 avril et fut fertile en imprévus et en péripéties; le rendez-vous fixé à 11 heures au Buisson de Mahéru. Depuis décembre, on avait connaissance d'un bon sanglier circulant fréquemment entre la forêt de Moulins, le Buisson de Mahéru et les bois de la Genevraye, mais jamais jusqu'alors, on était parvenu à le remettre.

Sur l'aimable invitation de Monsieur Pierre de Gasté, La Brindille, la veille de chasse, à faire le bois à la Genevraye et a connaissance de ce solitaire; il rapporte fièrement son étonnante empreinte fraîchement marquée dans un morceau de terre molle, découpée avec son couteau, afin de la montrer au Maître d'Equipage. Tout permet donc d'espérer qu'on pourra le lendemain attaquer ce bel animal.

Après avoir soigneusement entouré les bois de la Genevraye, les valets de limier, au rapport, disent qu'ils n'ont plus connaissance de ce sanglier ni d'aucun autre. Il est peu probable que celui-là ait fait sa nuit sans sortir du massif boisé, étant donné son étendue limitée, la perspective du buisson creux se dessine tristement, d'autant plus que ce jour, la chaleur est inhabituelle. On décide de remettre le rendez-vous au même endroit, à 16 h., espérant qu'alors, la température sera plus propice à la voie. Certains rentrent chez eux pour déjeuner, d'autres pique-niquent sur place. Les papillons jaunes voltigent dans le soleil, les chiens sont haletants, l'issue de ce dernier laisser-courre paraît incertaine.

A 16 heures, chacun revient sans grand enthousiasme. Veneurs, chevaux et chiens se rendent chez Monsieur de Gasté. On foule à la billebaude les fourrés de la Genevraye. Dix-sept chiens sûrs sont découplés; pendant vingt minutes qui semblent interminables, on entend sonner des requêtes qu'aucune voix de chiens n'accompagne. La Brindille suggère au Maître d'Equipage, de prendre tous les chiens et demande si l'on pourrait éventuellement, à défaut de sanglier, chasser un renard. Il est tard; les chances s'amenuisent. Les chiens cependant, manifestent l'envie de galoper; le piqueux les emmène et foule encore les dernières enceintes. Chacun paraît un peu désabusé; mais tant que la rentrée au chenil n'est pas sonnée, rien n'est encore perdu, les plus tenaces gardent un espoir.

Vers 17 heures, trois ou quatre chiens se réorientent, puis sept ou huit ; presque aussitôt, toute la meute se récrie dans un joyeux et fougueux lancé. Renard ou Sanglier ? l'ardeur des chiens permet peu de doutes; au même instant, la fanfare du sanglier, plusieurs fois répétée, apporte la bonne nouvelle ; chacun, oublie déception et fatigue, se presse et court en direction de la chasse. Des « Vloo » retentissent gaiement; l'animal est superbe et semble bien décidé à défendre sa vie. Il prend le vent, débûche immédiatement suivi d'assez près par tous les chiens; il traverse le Buisson de Mahéru, rentre en forêt de Moulins où il est vu par de nombreux assistants; il charge brutalement Eric de Catheu qu'il manque de justesse. Il redébuche, après avoir parcouru la forêt de Moulins, passe la route nationale 12 près de Ste Gauburge, franchit la ligne de chemin de fer Paris-Granville puis la rivière la Risle avec une trentaine de chiens galopant bien. Enfin il rentre en forêt de « St-Evroult Notre Dame des Bois » il en fait le tour, puis s'y fait battre dans de vastes enceintes de bruyères. Ce grand voyageur connaît bien sa forêt, il l'a si souvent parcourue par des nuits sans lune; ce soir encore, il espère qu'elle le protégera. Toutes les coulées lui sont

familiales; il a choisi ce lieu inextricable, rien, croit-il, ne pourra l'en faire sortir. Mais il est relancé, on le voit sauter péniblement la route à cent mètres des chiens. Un quart d'heure plus tard, ce sont les abois, il est huit heures du soir.

Nul ne peut l'approcher, il charge furieusement qui se trouve devant lui, ayant une prédilection marquée pour les hommes. Le jeune Dominique Levesque en est la première victime, avec une profonde entaille à la cuisse.

L'animal se déplace pour tenir le ferme dans un ruisseau bordé d'un épais rideau d'épines noires. La Brindille va pour le servir avec son couteau ; il est chargé, bousculé, renversé, sa culotte largement déchirée ; le sanglier ne lui laisse pas de répit, le mord au poignet, secouant son bras comme le ferait un fox qui tient un rat et arrache le parement de sa tenue. Une vingtaine de personnes, cavaliers et suiveurs, sont chargés tour à tour et n'ont qu'une ressource : grimper dans les baliveaux les plus proches. La Brindille doit faire de même, le sanglier debout après l'arbre, donne des coups de boutoir dans ses bottes et l'oblige à se maintenir dans cette fâcheuse position.

Départ pour une attaque de « meute à mort »

(Photo André Gautier)



Un fermier voisin se trouvant là, tente de servir l'animal, le pique avec une lance ; le sanglier se retourne comme une vipère, lui arrache son pantalon ; l'homme trouve un refuge en escaladant la digue d'un ancien étang. Pendant ce temps, sans cesse retentit l'hallali sur pied, accompagnant les abois inlassables et magnifiques.

La nuit est complète ; l'endroit dénommé le Camp romain est inabordable tant il est fourré, éloigné de toute ligne. Emmanuel Levesque décide de se rendre jusqu'aux voitures qui sont à deux kilomètres de là, pour demander une carabine. A l'aide d'une lampe de poche, après de laborieuses approches, Pierre Damiron met fin à ce long et dangereux hallali qui a duré deux heures. Il faut encore un certain temps pour traîner dans l'obscurité le sanglier, ramener les chiens jusqu'à la route, où l'on dénombre quelques blessés.

Malgré l'heure tardive, et la distance qui en sépare, Monsieur et Madame de Gasté proposent d'aller faire la curée à la Genevraye ; cette jour-

née animée ne saurait mieux s'achever. Un charmant souper reconforte chacun. Enfin la curée a lieu devant le château ; le pied du vaillant sanglier est remis à Mademoiselle Yolaine de Gasté, excellente cavalière, qui malgré la vive allure et les difficultés de ce laisser-courre, a toujours suivi la chasse. De nombreuses trompes sonnent les Honneurs.

Certains ne peuvent s'empêcher d'évoquer la noble et romanesque figure du Comte Achille de la Genevraye, célèbre à bien des titres.

« Nez de Cuir » semble lié pour toujours aux destinées de l'attachante Demeure de la Genevraye, et aujourd'hui peut-être, aurait-il aimé suivre et commenter cette chasse à Cors et à Cris !

Simone LARIVIERE.

La Flûtière

Juillet 1971

(Photo André Gautier)

